# **BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



## Édition Chronologique n° 120 du 23 juillet 2019

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 8

#### CIRCULAIRE N° 19001/ARM/SGA/DAJ/DIR

portant abrogation de textes.

Du 14 janvier 2019

### DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES :

# CIRCULAIRE N° 19001/ARM/SGA/DAJ/DIR portant abrogation de textes.

Du 14 janvier 2019

NOR A R M M 1952905C

Pièce(s) jointe(s):
Une annexe
Référence de publication :
PREAMBULE
La présente circulaire a pour objet d'abroger des circulaires ayant été archivées sur le site circulaires.legifrance.gouv.fr dans le cadre de l'actualisation du stock des
circulaires réalisée en application de la circulaire du Premier ministre du 1 <sup>er</sup> février 2018.
1. OBJET
The second secon

#### 2. PUBLICATION

La présente circulaire sera publiée en Bulletin officiel des armées.

Les circulaires figurant dans le tableau annexé sont abrogées.

La ministre des armées,

Florence PARLY.

### **ANNEXE**

### ANNEXE ANNEXE

- Circulaire du 12 février 1819 au sujet de la défense de publier et laisser publier aucune proclamation ni aucun ordre du jour sur des objets étrangers au service ordinaire.
- Circulaire du 23 décembre 1830 stipulant qu'aucun officier ne doit être officiellement appelé par le titre nobiliaire mais bien par la dénomination de son grade.
- Circulaire du 20 décembre 1834 relative à la destination à donner aux demandes de médailles d'honneur ou de sauvetage faites en faveur des militaires.
- 💶 Circulaire du 11 juin 1844 portant envoi d'un modèle de mémoire de proposition pour les médailles d'honneur et de sauvetage.
- 5. Circulaire du 28 septembre 1847 relative aux dettes contractées par les officiers.
- Circulaire du 19 avril 1853 portant qu'aucun don ou hommage ne peut être offert ou accepté dans l'armée sans l'autorisation du chef de l'Etat,
- Circulaire du 21 juin 1858 portant interdiction de publier les plans des places fortes. (radié du BOEM 501.1.2.).
- Circulaire du 02 avril 1868 relative à la vente de livres, manuscrits et autographes dans lesquels se trouvent compris des documents relatifs à la marine et
- Circulaire du 05 mai 1868 Toutes les fois que des marins embarqués sur des bâtiments de la flotte seront envoyés dans des hôpitaux ou maisons de santé à l'étranger, l'administration des bâtiments remettra au consulat de France ou à l'agent consulaire un billet d'hôpital spécial contenant tous les renseignements nécessaires pour assurer, le cas échéant, la rédaction des actes de décès. Inscription de ces billets d'hôpital sur des registres particuliers tenus à bord, dans les consulaits ou agences consulaires.
- circulaire du 03 janvier 1872 relative à la constatation des décès survenus à terre pendant la relâche ou après le départ des bâtiments.
- 11. Circulaire du 28 mai 1880 relative à la suppression des formules de salutations (A).
- 12. Circulaire du 08 février 1889 portant interdiction des manifestations politiques.
- circulaire du 22 janvier 1890 relative à l'application du décret du 22 janvier 1890 réglant les conditions dans lesquelles peuvent être apposés les scellés au décès des officiers de l'armée de terre.
- [44] Circulaire du 03 mars 1893 au sujet des militaires recommandés par des personnes étrangères à l'armée.
- 15. Circulaire du 30 mars 1893 relative à l'exercice de la clientèle civile par les médecins militaires.
- 16. Circulaire du 22 mai 1894 relative à l'adoption d'un signal-type pour les engins de pêche mouillés en mer.
- Circulaire du 23 août 1894 relative à la modification, dans le premier arrondissement maritime, du signal indicateur des engins de pêche posés en mer.
- 8. Circulaire du 18 mars 1895 relative à la reproduction du drapeau national sur les affiches militaires.
- 19. Circulaire du 27 mai 1895 relative aux règles à suivre par les militaires en ce qui concerne les associations ou sociétés quelconques.
- 20 Circulaire du 24 juillet 1895 relative à la protection des électro-sémaphores et aux mesures d'exécution de la loi du 18 juillet 1895 (1).
- circulaire du 24 juillet 1895 relative à la notification de la loi du 18 juillet 1895 et à la détermination et la conservation des postes électro-sémaphoriques. (radié du BOEM 501.1.3.).
- circulaire du 20 décembre 1895 relative à la protection des électro-sémaphores et aux mesures d'exécution de la loi du 18 juillet 1895. (radié du BOEM 501.1.3.).
- circulaire du 08 août 1899 concernant les militaires qui se font recommander par des personnes étrangères à l'armée.
- Circulaire du 27 mars 1902 réglant le droit au commandement des officiers servant au titre étranger admis dans le cadre français,
- 25. Circulaire du 20 novembre 1902 relative aux punchs ou banquets offerts aux autorités militaires par leurs subordonnés.
- 26. Circulaire du 30 décembre 1903 relative aux punchs et banquets offerts aux autorités militaires par leurs subordonnés.
- 27. Circulaire du 16 juin 1903 relative aux indications à donner sur les documents visés dans la correspondance.
- 28. Circulaire du 30 mai 1904 relative à l'envoi d'ouvrages à des souverains étrangers.
- 29. Circulaire du 30 août 1904 relative aux autorisations à accorder aux officiers de l'armée active de faire partie des sociétés hippiques.
- circulaire du 30 août 1904 relative aux conditions dans lesquelles peuvent être apposés les scellés au décès des officiers de l'armée de terre.
- Circulaire du 15 novembre 1904 complétant la circulaire du 27 mai 1895 relative aux règles à suivre par les militaires en ce qui concerne les associations ou sociétés quelconques
- 32. Circulaire du 16 mars 1905 relative aux avaries causées à des filets de pêcheurs par des bâtiments de l'Etat.
- 33. Circulaire du 26 décembre 1905 autorisant les officiers généraux du cadre de réserve à faire partie du conseil d'administration des sociétés financières,
- 34. Circulaire du 01 août 1906 relative aux recommandations qui sont adressées au ministre.
- 35. Circulaire du 25 mai 1907 relative aux transmissions de rapports.
- 36. Circulaire du 14 janvier 1908 relative aux certificats de bonne conduite.
- Circulaire du 16 avril 1908 relative à la notification de la loi du 18 juillet 1895 et à la détermination et la conservation des postes électro-sémaphoriques (1).
- 38 Circulaire du 04 mai 1908 portant interdiction aux officiers et sous-officiers en congé de prendre part aux adjudications et marchés de la guerre.
- 39. Circulaire du 10 juillet 1908 relative aux affaires donnant lieu à plusieurs lettres ou dépêches.
- 40. Circulaire du 14 janvier 1909 relative à des offres de prêts d'argent faites aux hommes de troupe.
- circulaire du 12 novembre 1909 relative à la représentation du département de la marine dans les conférences concernant les régimes des champs de tir comportant une zone dangereuse s'étendant en mer. (radié du BOEM 501.2.1.2.).
- circulaire du 08 juillet 1910 relative aux instructions concernant la répression des contraventions en matière de servitudes sémaphoriques. (radié du BOEM 501.1,3.).
- circulaire du 04 novembre 1910 relative à la modification de la circulaire du 8 juillet 1910 concernant la répression des contraventions en matière de servitudes sémaphoriques. (radié du BOEM 501.1.3.).
- 44. Circulaire du 01 mai 1911 relative au repos du dimanche et des jours fériés.
- 15. Circulaire du 26 juin 1911 relative à l'observation de la réglementation concernant la chasse.
- 46. Circulaire du 16 octobre 1911 relative aux demandes d'audience formulées par les officiers subalternes et les sous-officiers.